

## ORAL DE CONTRÔLE Dit ORAL DU SECOND GROUPE ou ORAL DE « RATTRAPAGE »

Bulletin officiel n°9 du 1er mars 2012

**Ce texte s'applique à toutes les séries générales et technologiques**

1

Temps de préparation : **10 minutes**

Durée de passation : **20 minutes maximum** (10 mn de prise de parole en continu / 10 mn d'interaction)

**Coefficient identique** à celui de l'épreuve correspondante du premier groupe d'épreuves (note globale prise en compte).

Le candidat ne présente plus à l'examineur la **liste des notions** du programme qu'il a étudiées dans l'année puisque toutes sont censées avoir été étudiées.

→ Seules des circonstances exceptionnelles (absence du professeur par exemple) pourraient expliquer que moins de quatre notions aient été étudiées. A cet égard, la crise sanitaire ayant affecté le 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire 2019-2020 est considérée comme une circonstance exceptionnelle.

L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Il se rapporte à l'une des notions du programme. Ce document peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).

- Ce document est apporté par l'examineur et correspond à un document « inconnu » pour le candidat
- L'examineur veillera à choisir un document « déclencheur de parole » : il serait bon qu'il soit compris d'emblée des candidats (pas trop de texte ; un contexte culturel connu des candidats, etc.)

L'examineur propose au candidat deux documents, qui se rapportent chacun à une notion différente de cette liste. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 10 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos.

- Il serait bon d'indiquer sur chaque document la notion à laquelle ce document se rapporte pour aider le candidat à faire son choix en toute connaissance de cause.

Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de **prendre la parole librement**. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

- Ce document permet de valider le niveau du candidat en LVE en fonction de la grille d'évaluation ; il ne doit pas piéger le candidat
- Aucune présentation « type » n'est attendue : c'est le niveau de langue et la pertinence du propos qui est évaluée

Pour chaque candidat, l'examineur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation publiée en annexe correspondant à la langue concernée, LV1 ou LV2.

- Les grilles sont reproduites ci-dessous.

Dans la mesure du possible, on privilégiera une organisation de l'épreuve « sur écran » qui permet une meilleure présentation aux candidats des documents, en particulier iconographiques. Si l'épreuve prend appui sur un document imprimé, l'examineur veille à ce que le candidat restitue le document en fin d'épreuve.

- Peu de centres ont pris en compte cette donnée ; il est recommandé que les examinateurs aient aussi des documents imprimés (en plus d'une clé usb)

**Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV1 - Épreuve orale de contrôle**

Série :

Langue :

Session :

Académie :

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

2

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

A. S'exprimer en continu		B. Prendre part à une conversation		C. Intelligibilité/recevabilité linguistique	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	<b>1 point</b>	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	<b>2 points</b>	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	<b>1 ou 2 points</b>
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	<b>3 points</b>	Répond et réagit de façon simple.	<b>3 points</b>	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	<b>3 ou 4 points</b>
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document.	<b>4 points</b>	Prend sa part dans l'échange, sait - au besoin - se reprendre et reformuler.	<b>4 points</b>	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	<b>5 ou 6 points</b>
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent.	<b>6 points</b>	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence.	<b>6 points</b>	S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	<b>7 ou 8 points</b>
<b>Note A, sur 6 S'exprimer en continu</b>	/6	<b>Note B, sur 6 Prendre part à une conversation</b>	/6	<b>Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique</b>	/8

Appréciation :

**Note de l'élève (total A + B + C) = / 20**

**Fiche d'évaluation et de notation pour l'expression orale en LV2 - Épreuve orale de contrôle**

**Série :**

**Langue :**

**Session :**

**Académie :**

Nom de l'élève :

Nom de l'établissement :

Ville :

Pour chacune des trois colonnes, situer la prestation du candidat à l'un des quatre degrés de réussite et attribuer à cette prestation le nombre de points indiqué (sans le fractionner en décimales) de 0 (absence totale de production) à 6 ou 8.

<b>A. S'exprimer en continu</b>		<b>B. Prendre part à une conversation</b>		<b>C. Intelligibilité/recevabilité linguistique</b>	
<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>		<b>Degré 1</b>	
Produits des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages.	<b>1 ou 2 points</b>	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation.	<b>2 points</b>	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible.	<b>1 ou 2 points</b>
<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>		<b>Degré 2</b>	
Produit un discours simple et bref à partir du document.	<b>4 points</b>	Répond et réagit de façon simple.	<b>4 points</b>	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	<b>3, 4 ou 5 points</b>
<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>		<b>Degré 3</b>	
Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document.	<b>5 points</b>	Prend sa part dans l'échange, sait - au besoin - se reprendre et reformuler.	<b>6 points</b>	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié.	<b>6 ou 7 points</b>
<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>		<b>Degré 4</b>	
Produit un discours argumenté, informé, et exprime un point de vue pertinent.	<b>6 points</b>			S'exprime dans une langue correcte, fluide, qui s'approche de l'authenticité.	<b>8 points</b>
<b>Note A, sur 6 S'exprimer en continu</b>	/6	<b>Note B, sur 6 Prendre part à une conversation</b>	/6	<b>Note C, sur 8 Intelligibilité et recevabilité linguistique</b>	/8

**Appréciation :**

**Note de l'élève (total A + B + C) = / 20**